



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Division des
Examens et
Concours

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE POUR LES AIDES SPÉCIALISÉES, LES ENSEIGNEMENTS ADAPTÉS ET LA SCOLARISATION DES ÉLÈVES EN SITUATION DE HANDICAP (CAPA-SH)

SESSION 2012

Une session d'examen en vue de l'obtention du Certificat d'aptitude professionnelle pour les aides spécialisées, les enseignements adaptés et la scolarisation des élèves en situation de handicap (CAPA-SH), sera ouverte **du lundi 26 mars au mercredi 4 juillet 2012 inclus**.

CONDITIONS D'ACCÈS

L'examen est ouvert aux instituteurs et aux professeurs des écoles titulaires ainsi qu'aux maîtres contractuels ou agréés des établissements d'enseignement privés sous contrat rémunérés sur échelle d'instituteur ou rémunérés sur échelle de professeur des écoles.

INSCRIPTIONS

Les inscriptions s'effectueront **du mardi 8 novembre au lundi 12 décembre 2011 à 17 heures**.

Les dossiers d'inscription seront disponibles sur le site Internet du Rectorat de l'académie de Limoges :

<http://www.ac-limoges.fr/>

Rubrique :> Concours personnels d'enseignement d'éducation et d'orientation
> Examens de certifications
> Examen du certificat d'aptitude professionnelle pour les aides spécialisées, les enseignements adaptés et la scolarisation des élèves en situation de handicap (CAPA-SH)

Dépôt des mémoires professionnels en 4 exemplaires :

- Soit au Rectorat de l'académie de Limoges, **au plus tard le 10 avril 2012 à 17 heures**
- Soit par voie postale, en recommandé simple, **au plus tard le 10 avril 2012 à minuit**, le cachet de la Poste faisant foi